

Arrêté n° 2024-171 **Portant mise à jour de la liste d'aptitude du concours d'accès au grade de** **rédacteur territorial**

Le Président du Centre de Gestion **de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme**

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Vu la loi n°2016-483 du 20 avril 2016 relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté,

Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 modifié relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant modifications statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

Vu l'arrêté n°2020-242 du Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme en date du 3 juillet 2020 portant suspension d'inscription sur liste d'aptitude des lauréats de concours liée à la période d'urgence sanitaire,

Vu l'arrêté n°2021-127 du Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme en date du 17 mars 2021 portant suspension d'inscription sur liste d'aptitude des lauréats de concours liée à la période d'urgence sanitaire,

Vu l'arrêté n°2023-240 du Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme en date du 3 mai 2023 portant mise à jour de la liste d'aptitude du concours d'accès au grade de rédacteur territorial,

Vu le procès-verbal de délibération du jury en date du 22 février 2024 arrêtant la liste des candidats déclarés admis au concours externe, au concours interne et au troisième concours de rédacteur territorial – Session 2023,

Considérant qu'il convient de radier les lauréats dont les nominations ont été enregistrées depuis le 3 mai 2023,

Considérant les demandes de renouvellement d'inscription sur la liste d'aptitude d'accès au grade d'animateur territorial dans les délais impartis, pour une année supplémentaire, conformément à l'article L325-38 du Code général de la Fonction Publique et ce dans la limite du délai global d'inscription sur la liste d'aptitude,

Considérant les demandes de prolongation d'inscription au titre d'un motif mentionné à l'article L325-39 du Code général de la Fonction Publique,

ARRETE :

ARTICLE 1 :

La liste d'aptitude d'accès au grade rédacteur territorial est désormais établie, au 15 mars 2024, comme suit, par ordre alphabétique.

(cf. Annexe jointe qui comporte 4 pages numérotées de 3 à 6)

ARTICLE 2 :

Les candidats qui n'ont pas été nommés stagiaires au terme de la deuxième année peuvent demander leur réinscription sur la liste pour une troisième année. Les candidats qui n'ont pas été nommés stagiaires au terme de la troisième année peuvent demander leur réinscription sur la liste pour une quatrième année. Il appartient à la personne déclarée apte de demander sa réinscription au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme. Ces demandes de réinscription doivent être formulées, par lettre recommandée, dans un délai d'un mois avant la fin de l'année d'inscription en cours sur la liste d'aptitude.

Le décompte de la période de quatre ans est suspendu, le cas échéant, durant l'accomplissement du service national ou en cas de congé parental, de maternité, d'adoption, de présence parentale, de longue durée ou d'accompagnement d'une personne en fin de vie (congé de solidarité familiale). Il est également suspendu pour les élus locaux jusqu'au terme de leur mandat et lorsqu'un lauréat est recruté en qualité d'agent contractuel pour pourvoir un emploi permanent sur le fondement de l'article L332-13 du Code général de la Fonction Publique alors qu'il est inscrit sur une liste d'aptitude d'accès à un cadre d'emplois dont les missions correspondent à l'emploi qu'il occupe. Le décompte de cette période de quatre ans est également suspendu pour la personne qui a conclu un engagement de service civique prévu à l'article L.120-1 du code du service national, à la demande de cette personne, jusqu'à la fin de cet engagement.

ARTICLE 3 :

Le Directeur général des services du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur le site internet du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme : www.cdg63.fr ainsi que sur le site www.cdg-aura.fr, et transmis au Préfet du Puy-de-Dôme.

Fait à Clermont-Ferrand, le **27 FEV. 2024**

Le Président,



Tony BERNARD
Maire de Châteldon



Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de la présente publicité, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Publication par voie électronique le : **28 FEV. 2024**

**ANNEXE FIXANT LA LISTE DES CANDIDATS INSCRITS SUR LA LISTE D'APTITUDE
D'ACCES AU GRADE DE REDACTEUR TERRITORIAL**

Civilité	Nom	Nom Jeune-Femme	Prénom
Monsieur	AMBLARD	AMBLARD	Anthony
Madame	AUBERT	AUBERT	Camille
Madame	AULAGNE		Louise
Monsieur	BARBAZANGE		François
Madame	BARTIN	BURDET	Marie-Elisabeth
Madame	BELIN		Amelie
Madame	BELLEDENT	MARTINS	Maria
Madame	BENDALI		Sabrina
Madame	BIAMBA	BIAMBA	Nathalie
Monsieur	BONNET	BONNET	Jonathan
Madame	BOUCAUD	BOUCAUD	Emmanuelle
Madame	BOUCHARD	BOUCHARD	Véronique
Madame	BOURDELLE	BOURDELLE	Alexandra
Madame	BOYER	BOYER	Elodie
Madame	BRUGIERE	LANGUILLE	Karen
Madame	BUTIN	BUTIN	Béatrice
Madame	CHABAUD	MUTZ	Aurélie
Madame	CHALENDAR	DOUSPIS	Delphine
Madame	CHATARD	CHATARD	Aurélie
Madame	CHENAVIER	CHENAVIER	Carole
Madame	CHIRENT	GARCON	Camille
Madame	CHOMETTE		Emeline
Madame	CLEMENSON	MAISONNAS	Evelyne
Madame	CLERMONT		Malorie
Madame	CLUZEL	CLUZEL	Laëticia

Madame	COQUARD JAMES	MOKHTARI	
Madame	COSTE	COSTE	Sonia
Monsieur	DE OLIVEIRA		Emmanuel
Madame	DELORME	DELORME	Chantal
Madame	DELPEUCH	DELPEUCH	Fanny
Madame	DELSOL	DELSOL	Sonia
Monsieur	DEMURE	DEMURE	Camille
Madame	DESSALLES	DESSALLES	Clémence
Madame	DIEUX	DIEUX	Pauline
Madame	DIGARD	HENRY	Audrey
Madame	DUCHALET	DIAS	Maud
Madame	DUMONTEIL		Célia
Madame	DUTHY	LE QUAN	Jessyca
Madame	EYRAUD	EYRAUD	Lucie
Madame	EYRAUD	EYRAUD	Maryline
Madame	FARGET	FARGET	Anne-Sophie
Madame	FARRA	GEROSSIER	Nadine
Madame	FATIH	MOIROUX	Sandrine
Madame	FAUSTMANN		Sophie
Madame	FRACHISSE	FRACHISSE	Frederique
Madame	FRADIN	FRADIN	Maréva
Madame	FROMENT	GAUDET	Virginie
Madame	GAILLARD	MARTIN	Valerie
Madame	GARANDEL	MARIN	Johanna
Madame	GAUDRIAULT		Diane - Alix
Madame	GERIN	GERIN	Anne-Sophie
Monsieur	GOUDOUNESQUE	GOUDOUNESQUE	Amaury
Madame	GOUTTE	GOUTTE	Jacinthe
Madame	GRANDOUILLER	GRANDOUILLER	Aude

Madame	GRINDEL	FAYET	
Madame	HAMI	BELAHCENE	Kheira
Madame	HARTMANN	TUZZOLINO	Alexandra
Madame	JUST	FAVARD	Sophie
Madame	KONIK	KONIK	Leslie
Madame	LACOUR	LACOUR	Justine
Monsieur	LAUBRY	LAUBRY	Théo
Madame	LHOSTE	LHOSTE	Solène
Madame	LOBSTEIN DOUX	LOBSTEIN	Julie
Madame	LOCTIN	LOCTIN	Mahaut
Madame	MALLET	MALLET	Lucie
Madame	MICHARD	BRIDIER	Stephanie
Madame	MIDROIT	MIDROIT	Emma
Madame	MILLET-WISS	MILLET	Marie-Gersende
Madame	MONS	LAPORTE	Sandrine
Madame	MONTIL	MONTIL	Clémence
Madame	MORDAC	FAYOLLE	Caroline
Madame	NICOLI	WURTZ	Carine
Madame	ONDENOT KOUELI	ONDENOT KOUELI	Eugénie
Madame	ORIOI	MONTET	Céline
Madame	PAROLA	LADIN-BARTHOD	Morgane
Madame	PAYET	PAYET	Laurine
Madame	PEALLAT	PEALLAT	Anaïs
Monsieur	PELISSIER	PELISSIER	Mickael
Madame	PETIOT	PETIOT	Coline
Madame	PETIT	PETIT	Fanny
Madame	PEYRARD		Virginie
Madame	PLANTIN	PLANTIN	Marion
Madame	POSSAMAI	POSSAMAI	Christelle

Madame	POYET		
Monsieur	PRADIER		Hugo
Madame	RANDAZZO	BLACHON	Claudine
Monsieur	RECOQUE	RECOQUE	Pierre
Madame	RIEU	GARDES	Sandrine
Monsieur	RIVAS	RIVAS	Benjamin
Madame	ROCHETTE	ROCHETTE	Amélie
Monsieur	SALABERT	SALABERT	William
Madame	SALVARY	SALVARY	Garance
Monsieur	SCHMITT	SCHMITT	Christophe
Madame	SCHMITTNER	BERNARD	Emmanuelle
Madame	TAUPIN	TAUPIN	Malorie
Madame	THIVEND	THIVEND	Jeannette
Madame	VAISSIERE	VAISSIERE	Céline
Monsieur	VELUT		Nicolas
Monsieur	VERGNE	VERGNE	Guillaume
Madame	VIGERIE	VIGERIE	Emilie
Madame	WOZNIAK	WOZNIAK	Mégane